# 

Trois textes de Philippe Petain, transcrits et annotés par Damon Mayaffre

Extraits du Lexicométrica, numéro spécial, mars 2000 D. Mayaffre

# Philippe Pétain, Appel du 17 juin 1940[[1]](#footnote-1)

Français[[2]](#footnote-2),

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes. Sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis‑à‑vis de nos alliés; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser[[3]](#footnote-3) le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie.

# Philippe Pétain, Appel du 20 juin 1940[[4]](#footnote-4)

Français[[5]](#footnote-5),

J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. Le gouvernement a désigné hier des plénipotentiaires chargés de recueillir leurs conditions.

J'ai pris cette décision, dure au coeur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait. Nous espérions résister sur la ligne de la Somme et de l'Aisne. Le général Weygand avait regroupé nos forces. Son seul nom présageait la victoire. Pourtant la ligne a cédé et la pression ennemie a contraint nos troupes à la retraite.

Dès le 13 juin, la demande d'armistice était inéluctable. Cet échec vous a surpris. Vous souvenant de 1914 et de 1918, vous en cherchez les raisons : je vais vous les dire.

Le 1er mai 1917, nous avions encore trois millions deux cent quatre‑vingt mille hommes aux armées malgré trois ans de combats meurtriers. À, la veille de la bataille actuelle, nous en avions cinq cent mille de moins. En mai 1918, nous avions quatre‑vingt‑cinq divisions britanniques; en mai 1940, il n'y en avait que dix. En 1918, nous avions avec nous les cinquante‑huit divisions italiennes et divisions américaines. L'infériorité de notre matériel a été plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française a livré à un contre six ses combats. Moins forts qu'il y a vingt‑deux ans, nous avions aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés. Voilà les causes de notre défaite.

Le peuple français ne conteste pas ses échecs. Tous les peuples ont connu tour à tour des succès et des revers. C'est par la manière dont ils réagissent qu'ils se montrent faibles ou grands.

Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort; on rencontre aujourd'hui le malheur.

J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du gouvernement, je suis et resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils.

# Philippe Pétain, Appel du 23 juin 1940[[6]](#footnote-6)

Français[[7]](#footnote-7),

Le gouvernement et le peuple français ont entendu hier, avec une Stupeur attristée, les paroles de M. Churchill. Nous comprenons l'angoisse qui les dicte. M. Churchill redoute pour son pays les maux qui accablent le nôtre depuis un mois.

Il n'est pourtant pas de circonstances où les Français puissent souffrir sans protester, les leçons d'un ministre étranger. M. Churchill est juge des intérêts de son pays: il ne l'est pas des intérêts du nôtre. Il l'est encore moins de l'honneur français. Notre drapeau reste sans tache. Notre armée s'est bravement et loyalement battue. Inférieure en armes et en nombre, elle a dû demander que cesse le combat. Elle l'a fait, je l'affirme, dans l'indépendance et dans la dignité. Nul ne parviendra à diviser les Français au moment où leur pays souffre. La France n'a ménagé ni son sang ni ses efforts.

Elle a conscience d'avoir mérité le respect du monde. Et c'est d'elle, d'abord, qu'elle attend le salut. Il faut que M. Churchill le sache. Notre foi en nous‑mêmes n'a pas fléchi. Nous subissons une épreuve dure. Nous en avons surmonté d'autres. Nous savons que la patrie demeure intacte tant que subsiste l'amour de ses enfants pour elle. Cet amour n'a jamais eu plus de ferveur.

La terre de France n'est pas moins riche de promesses que de gloire.

Il arrive qu'un paysan de chez nous voie son champ dévasté par la grêle. Il ne désespère pas de la moisson prochaine. Il creuse avec la même foi le même sillon pour le grain futur.

M. Churchill croit‑il que les Français refusent à la France entière l'amour et la foi qu'ils accordent à la plus petite parcelle de leurs champs ?

Ils regardent bien en face leur présent et leur avenir. Pour le présent, ils sont certains de montrer plus de grandeur en avouant leur défaite qu'en lui opposant des propos vains et des projets illusoires. Pour l'avenir, ils savent que leur destin est dans leur courage et dans leur persévérance.

1. Transcription de disques de la collection du Maréchal. [↑](#footnote-ref-1)
2. Devant l'avance allemande, le 10 juin 1940, le gouvernement fuit Paris et arrive le 15 au soir, à Bordeaux, après quelques jours d'errance dans les châteaux de Touraine. Partisan de la poursuite de la guerre, Paul Reynaud, se croyant mis en minorité, démissionne le 16.

   Sans délai, le président de la République, Albert Lebrun, fait appel au maréchal Pétain, vice‑président du Conseil depuis le 18 mai, pour former un gouvernement chargé de demander à l'Allemagne les «conditions de suspension des armes»

   Aussitôt, le nouveau président du Conseil, aidé de Camille Chautemps, archétype du politicien de la Ille République, rédige son appel aux Français, prononcé et radiodiffusé le lendemain peu après midi. [↑](#footnote-ref-2)
3. La Croix, citant Havas, les journaux, sauf certains dont les rédacteurs avaient écouté l'appel radiodiffusé, et toutes les éditions, de Lardanchet à celle de Lyon, ont Imprimé "qu'il faut tenter de cesser le combat". [↑](#footnote-ref-3)
4. Transcription de disques de la collection du Maréchal [↑](#footnote-ref-4)
5. Le nouveau cabinet, issu de l'équipe gouvernementale constituée par Paul Reynaud, est limité à ceux qui ont aidé le Maréchal à gagner la partie.

   Le ministre des Affaires étrangères, Paul Baudouin, convoque l'ambassadeur d'Espagne, M. de Lequerica, pour servir d'intermédiaire. L'entretien a lieu dans la nuit du 16 au 17, peu après minuit, dans un salon de la préfecture de la Gironde. Selon les protagonistes, il s'agit de demander l'armistice dans l'honneur. Or, le texte du message remis aux Espagnols et transmis par eux, conservé dans les archives allemandes, parvenu à Berlin dès 3 heures du matin, demande les conditions de paix. Ce qui est conforme à l'esprit du nouveau gouvernement. La différence n'est pas mince puisque l'armistice est une convention entre États belligérants suspensive des hostilités alors que le traité de paix fait cesser l'état de guerre.

   Le 19, quand les Allemands acceptent le principe de négocier des armistices, le gouvernement français désigne cinq personnalités munies des pleins pouvoirs, un civil, ancien ambassadeur en Pologne, de 1935 à 1939, Léon Noël, et quatre militaires, ce qui implique l'armée que Weygand a refusé de faire capituler: le général d'armée Huntziger, battu à Sedan, pour diriger la délégation, le général de corps d'armée Parisot, le vice‑amiral Le Luc et le général de brigade aérienne Bergeret.

   Avant son départ, le général Huntziger reçoit du Maréchal des instructions formelles, refuser la remise totale ou partielle de la flotte, l'occupation de la métropole, l'occupation d'une partie quelconque de l'empire colonial.

   Les négociateurs quittent Bordeaux, le 20, alors que les armées allemandes poursuivent leur avance.

   La première rédaction de ce discours est attribuée au commandant Minard. [↑](#footnote-ref-5)
6. Transcription de disques de la collection du Maréchal. [↑](#footnote-ref-6)
7. Au soir du 22 juin, le gouvernement britannique a connaissance des conditions de la convention d'armistice signée le jour même, à 18 h 32, entre le colonel‑général Keitel, chef du haut commandement allemand et le général Huntziger, en particulier celles de l'article 8

   « La flotte de guerre française, à l'exception de la partie laissée à la disposition du Gouvernement pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial, sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de I'Italie. [‑] Le gouvernement allemand déclare solennellement au gouvernement français qu'il n'a pas l’intention d'utiliser pendant la guerre à ses propres fins la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes ou au dragage des mines. Il déclare, en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte de guerre française, lors de la conclusion de la paix. Exception faite de la partie de la flotte de guerre française à déterminer qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial, tous les navires de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelés en France. »

   L'appareillage des ports anglais de bâtiments français apparaît au gouvernement britannique comme l'éclatante et triste confirmation de la rupture de l'alliance franco‑britannique.

   Après un ultime message rappelant que son gouvernement n'a "jamais délié le gouvernement français de son engagement solennel de ne pas signer un armistice ou une paix séparé", Winston Churchill lance un appel aux Français.

   Dès le lendemain, même si bien peu de Français ont entendu l'exhortation du premier ministre britannique, le maréchal Pétain riposte par la voie des ondes, [↑](#footnote-ref-7)